

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 4

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 septembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès et OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan (*départ après la question 13*), BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle et ESPANET Martine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean et M. MILLION-ROUSSEAU Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2019/153

OBJET : LOCATION DES HANGARS SIS A L'ANCIENNE USINE TEKNOPARKE A JAUSIERS.

Le Conseil de communauté,

CONSIDERANT que la CCVUSP dispose de hangars situés sur l'ancienne usine de Teknoparké Les Nites – Route de la Frache à Jausiers d'une superficie de plus de 4 000 m² qui pour l'instant restent inoccupés ;

CONSIDERANT que ces locaux pourraient être loués ponctuellement à des entreprises ou particuliers pour servir de lieu de stockage et de remisage,

CONSIDERANT que la location sous forme du bail civil permettrait de pouvoir récupérer facilement les locaux dans le cas où la CCVUSP aurait un projet ;

VU l'avis favorable des commissions **«développement économique»** en date du 23 juillet 2019 et commission **des finances** en date du 26 septembre 2019 ;

VU le projet de bail civil qui lui est proposé,

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **ACCCEPTE** la mise en location des locaux situés sur les parcelles référencées sous les n° C2403 et C2045 sises les Nîtes – Route de la Frache 04850 JAUSIERS.
- **FIXE** le montant forfaitaire de la location à **1.5 € H.T le m² par mois** pour utilisation exclusive en tant que stockage et remisage.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à la signature du ou des baux civils à intervenir avec les entreprises intéressées.
- **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 752 du budget annexe pôle éco bois.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

